

## **Nous, salarié(e)s de l'ADEME, demandons le retrait de l'ADEME du champ d'application du décret 2012-509 du 18 avril 2012**

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) contribue depuis 20 ans à l'élaboration des politiques publiques en matière de maîtrise de l'énergie, de promotion des énergies renouvelables, de gestion des déchets, de qualité de l'air, de bruit et de protection des sols. Elle en assure également la promotion et la mise en œuvre sur le territoire national. Pour cela, la synergie atteinte entre ses services centraux et ses directions régionales constitue un atout majeur.

Elle a toujours assuré ces missions en toute indépendance des institutions qu'elles soient nationales, régionales ou locales, qu'elles soient publiques ou privées. En cela réside toute sa crédibilité auprès de ses multiples partenaires à toutes les échelles et auprès du grand public. Leur confiance en l'ADEME est liée à la nature impartiale de son action durant toutes ces années.

Il est donc impératif que les critères d'intervention de l'ADEME restent strictement d'ordre technique (technologiques, économiques, environnementaux), objectifs et en adéquation avec la réalisation de ses missions.

C'est pourquoi nous dénonçons l'intrusion, instaurée par le décret 2012-509 en vigueur depuis le 21 avril 2012, des préfets et, au-delà, du ministère de l'Intérieur et de l'État dans le fonctionnement des directions régionales, niveau le plus opérationnel de l'ADEME. Cette intrusion est porteuse d'ambiguïté dans les choix de l'agence et de méfiance de la part de tous ses partenaires régionaux, voire nationaux.

Cette intrusion affectera inéluctablement la relation de travail entre les directions régionales et les services centraux de l'agence car elle porte atteinte à la cohérence nationale des actions engagées au sein de l'agence.

Nous, salarié(e)s de l'ADEME, affirmons que ce décret est nocif pour notre établissement, pour son personnel et pour la mise en œuvre des politiques qui lui ont été confiées. Nous demandons au gouvernement le retrait de l'ADEME de son champ d'application.

Nom et prénom	Site	Signature